

— qui écrivait, il y a vingt-sept ans, — faisait de M. Dorion considéré au point de vue oratoire. Les Anglais de la génération précédente ne cessaient de s'émerveiller d'entendre un homme d'une autre race manier avec une si grande aisance une langue qui n'était pas la sienne, ne s'arrêter jamais à la recherche de l'expression exacte, revêtir sa pensée de la tournure de phrase propre au génie de la langue étrangère dans laquelle il s'exprimait, et pouvoir, s'il l'avait voulu, se faire passer pour un des leurs, sans avoir à craindre que sa prononciation ou le choix de ses expressions pût trahir son origine. N'est-ce pas là également ce qu'on répète tous les jours en parlant de M. Wilfrid Laurier ?

En dehors de ces deux mérites, qui s'attachent à la personne même de sir A. A. Dorion, les passions politiques qui bouillonnaient, il y a trente-cinq ans, dans l'enceinte législative du Canada ne se sont-elles pas assez refroidies pour que la PATRIE demande si, dans les doctrines dont M. Dorion s'est fait l'apôtre, si dans les innombrables discours qu'il a prononcés tant au forum qu'au parlement, si dans les mesures politiques qu'il a